

Israël bloque « Bienvenue en Palestine »

Diane Lamoureux

Numéro 758, juillet–août 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/66900ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamoureux, D. (2012). Israël bloque « Bienvenue en Palestine ». *Relations*, (758), 4–5.



Israël bloque « Bienvenue en Palestine »

Une mission de solidarité avec le peuple palestinien a été refoulée par le gouvernement israélien.

DIANE LAMOUREUX

L'auteure, professeure au Département de science politique de l'Université Laval, a fait partie de la mission « Bienvenue en Palestine »

Le projet « Bienvenue en Palestine », qui a eu lieu du 15 au 21 avril dernier, visait à dénoncer l'enfermement de la population palestinienne par le gouvernement israélien et à aider à la mise en place d'une école internationale à Bethléem.

Environ 1500 personnes, provenant principalement d'Europe et surtout de France – nous étions seize du Québec – avaient pris des billets d'avion pour Tel Aviv. Il est en effet impossible de se rendre en Cisjordanie occupée sans passer par le crible des autorités d'im-

migration israéliennes, l'aéroport de Ramallah ayant été bombardé il y a belle lurette par l'armée. Mais le 15 avril, les frontières israéliennes se sont déplacées un peu partout dans le monde, le gouvernement israélien ayant préparé une liste de personnes interdites de vol vers Israël et demandé aux compagnies aériennes concernées de refuser de les embarquer, lesquelles ont rapidement obtempéré.

En ce qui concerne le groupe du Québec, six personnes – parties avant le 15 avril – ont pu se rendre à Bethléem en taisant leur destination finale. Quatre autres se sont vues avertir

par Air France, dès Montréal, que les autorités israéliennes les avaient déclarées indésirables et qu'elles seraient à coup sûr bloquées lors de l'escale à Paris. Une autre personne a été bloquée dès son départ de Paris. Cinq autres ont pu se rendre à Tel Aviv – deux étant aussitôt remises dans l'avion qui les avait amenées et les trois autres conduites en prison, puis expulsées vers Paris.

Le procédé n'est pas nouveau. Il a été utilisé l'année dernière contre des militantes et militants en provenance d'Europe qui répondaient à un appel des organisations de la société civile palestinienne s'appêtant à célébrer les cinq ans de la décision de la Cour internationale de justice de La Haye déclarant illégale la construction du mur



Le mur de séparation à Bil'in, en Cisjordanie.
Photo: Denise Ouellet



de séparation sur les terres palestiniennes. On sait également le sort qu'a connu la Marche internationale de libération de Gaza, bloquée au Caire à la fin 2009. De la même façon, la Flottille de la liberté, à l'été 2011, a été empêchée de quitter les ports par les autorités grecques, très clairement sous la pression des autorités israéliennes – alors que la Flottille précédente, en 2009, avait été arraisonnée par l'armée israélienne, entraînant la mort de neuf marins turcs à bord du *Maariv*.

On connaissait déjà la propension d'Israël à étendre sournoisement ses frontières au détriment des territoires palestiniens, que ce soit en grignotant des terres cultivables pour ériger son mur de séparation, ou en installant des colonies de peuplement et une infrastructure routière pour les relier à Israël et entre elles, transformant ainsi les territoires palestiniens en un gruyère dénué de toute contiguïté territoriale. Pour soigner son image relativement écornée dans l'opinion publique internationale, Israël a pratiqué, en accord avec l'idéologie néolibérale, l'externalisation de la répression pour en faire porter l'odieux à d'autres.

Pratiquant un humour douteux, les autorités israéliennes ont remis à ceux et celles qui ont réussi à se rendre à Tel Aviv un petit tract questionnant leurs convictions politiques et leur demandant pourquoi choisir de dénoncer Israël, «la seule démocratie du Moyen Orient», alors que les crises politiques sont légion dans la région. Pourtant, l'ampleur de l'arsenal répressif déployé pour contrer cette mission a suscité des réactions tant en Israël que dans les pays qui soutiennent inconditionnellement son gouvernement. D'ailleurs, les principales cibles de la répression israélienne – les compagnies aériennes étrangères s'étant soumises aux directives du gouvernement d'Israël – ont été ses propres citoyens solidaires de «Bienvenue en Palestine».

On ne peut que se réjouir qu'une chaîne importante de supermarchés britanniques ait décidé, peu après cette mission, d'interdire la vente de produits agricoles israéliens provenant des colonies illégales des territoires palestiniens occupés.

Si peu d'entre nous ont pu se rendre en Cisjordanie occupée, cette mission

aura au moins montré deux choses: d'abord, que «le roi est nu» et que la démocratie israélienne est dans un bien piteux état; ensuite, que ce n'est pas uniquement Gaza qui est soumis à un blocus aussi odieux que contestable selon le droit international, mais tous les territoires palestiniens. ●

Développement et Paix en crise

Affaiblir l'organisme officiel de solidarité internationale de l'Église catholique, c'est affaiblir les mouvements sociaux du Sud et la force citoyenne canadienne.

RAYMOND LEVAC

En mars dernier, Développement et Paix a vu sa subvention de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) coupée de plus des deux tiers, passant de 44,5 millions de dollars à 14,5 millions sur cinq ans.

L'organisme officiel de solidarité internationale de l'Église catholique se retrouve ainsi en état de crise. Fondée il y a plus de quarante-cinq ans dans la foulée du concile Vatican II, il s'agit d'une organisation des plus originales. Démocratique, pancanadienne, bilingue et dirigée par des laïcs, elle met l'accent sur les causes des injustices et accorde une place importante à l'éducation de la population aux questions de solidarité internationale. Mais le gouvernement canadien a manifestement d'autres priorités en décidant de couper l'aide publique au développement d'une façon importante. Il l'a fait

passer de 0,34 % du PNB en 2010-2011 – déjà largement en dessous de l'objectif de 0,7 % fixé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) – à 0,24 % en 2015-2016. Et cela va à l'encontre des Objectifs du millénaire des Nations unies voulant que l'on double l'aide publique au développement afin de diminuer de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015.

De plus, en juillet 2011, le gouvernement canadien décrétait de nouvelles règles d'attribution des fonds à l'ACDI. Plutôt que d'appuyer les projets des partenaires du Sud avec lesquels les ONG entretiennent des relations depuis des années, ces dernières doivent dorénavant se concurrencer entre elles pour répondre à des appels d'offres du gouvernement. Les critères définis par le gouvernement ont désormais priorité sur les besoins des mouvements sociaux du Sud. Dès lors, soutenir les paysans qui, dans leur

L'auteur est directeur général du Centre St-Pierre